

Commune  
De  
**TORCE EN VALLEE**

**Délibérations  
Du Conseil Municipal**



Date de convocation  
*1<sup>er</sup> juin 2023*  
Date d'affichage  
*1<sup>er</sup> juin 2023*

L'an deux mil vingt-trois,  
Le 5 juin à vingt heures précises,  
Le Conseil municipal légalement convoqué le 1<sup>er</sup> juin deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice	15
Présents	9
Votants	11

**Étaient présents** : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Maryse BESNIER, Joël DAVID, Yves GICQUEL, Vincent GUILLERME.

**Absents et excusés** : Émilie LOPES, Annick CUISNIER, Michel CHADUTEAU

Émilie LOPES donne pouvoir à Jean-Michel ROYER pour voter en ses lieu et place.  
Annick CUISNIER donne pouvoir à Yves GICQUEL pour voter en ses lieu et place.

**Absents** : Pascaline LEGENDRE, Olivier LE CORF, Aurélie BUTET.

Le président a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

### **SORTIE INVENTAIRE DU CAMION ET DE L'ESTRADE 2023 - 037**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations l'autorisant à vendre le fourgon Boxer et l'estrade.

Compte tenu de la transaction de véhicule et de la reprise de notre fourgon Boxer, m'autorisez-vous à sortir de l'inventaire le dit véhicule ?

De même, nous avons autorisé la cession de l'estrade lors d'un précédent conseil, à ce jour, la vente est faite,

Je vous demande donc l'autorisation pour sortir également l'estrade de notre inventaire.

☞ **Après délibération, le Conseil municipal, par le vote à main levée à l'unanimité :**

**VALIDE** la sortie d'inventaire concernant l'estrade et le véhicule Peugeot boxer du service technique.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint à signer tout document se rapportant à ce dossier.



Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Jean-Michel ROYER